



Communiqué de presse, carte scolaire 2014.  
FSU 71, UNSA, FNEC FP-FO, CFDT et FCPE

La rentrée 2014 ressemblera tristement aux rentrées des années précédentes, puisqu'un seul poste sera créé cette année en Saône et Loire. Cela est totalement insuffisant au regard des abyssales suppressions de postes sous l'ère Sarkozy qui ont mis à mal l'organisation pédagogique, l'aide aux enfants en difficulté, l'accueil des tout petits, les moyens de remplacement, etc. A la rentrée 2014, de trop nombreuses classes vont encore fermer dans notre département, quelques-unes seulement vont ouvrir...

Et pour empêcher toute discussion, le Directeur académique de Saône-et-Loire entend élaborer cette carte scolaire en seulement dix jours, entre la fin des élections municipales et le Conseil départemental de l'Education nationale prévu le 10 avril, en préfecture, à 14h30. Cela est inadmissible et illégal ! Un délai de 8 jours doit être respecté entre la communication des documents et le CSTD, ce qui n'a pas été le cas.

Par ailleurs, le DASEN a déjà présenté le 2 avril, en Comité Technique départemental, les mesures de fermetures et d'ouvertures qu'il va soumettre au CDEN. Il a été contraint par le vote des organisations syndicales de présenter un autre projet lors d'un nouveau CTSD le 10 avril, à 9h30.

Mais, compte tenu de la faible dotation, insuffisante pour un département rural comme le nôtre, et des délais restreints, les organisations syndicales UNSA, FSU 71, FO et CFDT, ainsi que la FCPE ont décidé de ne pas siéger au premier Conseil départemental convoqué le 10 avril et qui se réunira en repli le 18 avril. Elles souhaitent ainsi permettre aux acteurs de la communauté éducative, enseignants, parents, élus de construire un dossier plaidant la cause de leur école, et de le présenter au DASEN et au Préfet. Le dialogue social ne doit pas être un vain mot !